

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **le mardi 10 janvier**, à 19 h, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par monsieur le maire suppléant Sam Ierfino

Mesdames les conseillères Denise Bergeron (*arrivée à 19 h 15*) et Diane Boyer, messieurs les conseillers Alexandre Wolford, Jim Miron et René Lecavalier

Étaient aussi présents : Monsieur Michel Perrier, directeur général, et M^e Etienne Bergevin Byette, directeur général adjoint et greffier

Absence motivée : Monsieur le maire Yvan Cardinal

2017-01-001 SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE JANVIER 2017 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 00, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de janvier 2017 et d'adopter l'ordre du jour de ladite séance.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

La période de parole au public a débuté à 19 h 04 et s'est terminée à 19 h 08.

2017-01-002 SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2016 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2016 – ADOPTION DU BUDGET ET APPROBATION DESDITS PROCÈS-VERBAUX

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2016 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2016 – Adoption du budget, copie desdits procès-verbaux ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2016 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2016 – Adoption du budget.

2017-01-003 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de décembre 2016 conformément à l'article 5.1 alinéa 2) du Règlement numéro 838. (Liste numéro MP-2017-01)

VILLE DE PINCOURT

- 2017-01-004 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2016
-
- Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt de la liste des transferts budgétaires autorisés par le directeur général pour le mois de décembre 2016 conformément à l'article 5.1 alinéa i) du Règlement numéro 838.
- 2017-01-005 SUJET : ADOPTION DU PLAN D'EFFECTIFS 2017 DE LA VILLE DE PINCOURT
-
- Considérant les orientations générales énoncées lors de l'exercice de planification budgétaire ;
- Considérant les recommandations de la direction générale en ce sens ;
- Considérant l'évaluation effectuée par le Conseil municipal du plan d'effectifs 2017 tel que déposé, il est
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'approuver les recommandations formulées par la direction générale dans le plan d'effectif de 2017 et d'autoriser le directeur général à prendre les mesures nécessaires pour réaliser les recommandations qui y sont énumérées.
- 2017-01-006 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES
-
- Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 5.2 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de décembre 2016 conformément à l'article 6 paragraphe c) du Règlement numéro 838.
- 2017-01-007 SUJET : APPROBATION DU BUDGET 2016 RÉVISÉ DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PINCOURT (OMH)
-
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

VILLE DE PINCOURT

D'approuver le budget 2016 révisé de l'Office municipal d'habitation de Pincourt (OMH), tel que présenté et approuvé par la Société d'habitation du Québec en date du 2 décembre 2016.

Que le montant de la contribution municipale au déficit soit révisé à 13 856 \$.

2017-01-008 SUJET : APPROBATION DU BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER 2017 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PINCOURT (OMH)

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le budget de l'exercice financier 2017 de l'Office municipal d'habitation de Pincourt (OMH).

D'approuver la contribution municipale au déficit de l'OMH, cette quote-part étant déjà incluse dans la quote-part de la Ville de Pincourt à la Communauté métropolitaine de Montréal pour l'exercice 2017.

2017-01-009 SUJET : APPEL D'OFFRES 2016-016 – OCTROI DU CONTRAT POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE – CHEMIN DUHAMEL

Considérant la résolution 2016-07-255 autorisant un appel d'offres public ;

Considérant l'appel d'offres 2016-016 lancé du 24 novembre 2016 au 4 janvier 2017 ;

Considérant la résolution 2016-10-351 approuvant les critères de sélection ;

Considérant que l'analyse de la conformité des soumissions reçues a été effectuée par le comité de sélection ;

Considérant les recommandations de la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures ;

Considérant que l'analyse démontre que la proposition de l'entreprise « *Comeau Experts-Conseils* » a obtenu le plus haut pointage et est conforme aux exigences du document d'appel d'offres ;

Firmes qui ont soumissionné	Pointage
Comeau Expert-Conseil	7,3574
C.D.G.U.	4,2209
LES SERVICES EXP INC.	3,0864
IGF AXIOM INC.	Non qualifié

il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le contrat pour les Services professionnels d'ingénierie pour la réfection d'une partie du chemin Duhamel à « *Comeau Experts-Conseils* », soumissionnaire conforme et ayant obtenu le plus haut pointage, pour une somme de 199 797,81 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le surplus non réservé soit imputée au poste comptable 22.300.10.867.

VILLE DE PINCOURT

- 2017-01-010 SUJET : AUTORISATION DE PAIEMENT DU CONTRAT DE GLACE AVEC L'ARÉNA DE LA CITÉ DES JEUNES POUR LE MOIS DE JANVIER 2017
-
- Considérant le contrat de location de glace intervenu entre le groupe « *LEC Inc.* » (Aréna Cité des jeunes) et l'Association de hockey mineur Île Perrot Inc. et les villes de Pincourt, L'Île-Perrot et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot sous la résolution 2013-10-307 ;
- Considérant que le montant sera entièrement remboursé sous les termes du protocole d'entente conclu entre l'Association de hockey mineur Île Perrot Inc. et les villes de Pincourt, L'Île-Perrot et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot sous la résolution 2013-10-307, il est
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser le paiement de la quote-part de la Ville de Pincourt pour une somme de 13 480,44 \$, toutes taxes incluses, pour la location des glaces pour le mois de janvier 2017 à l'Aréna de la Cité des jeunes.
- D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02.730.00.437.
- D'autoriser la trésorerie à émettre une facture à l'Association de hockey mineur Île Perrot Inc. pour le remboursement de la somme nette déboursée par la Ville de Pincourt.
- 2017-01-011 SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS D'ADMINISTRATION – ACHAT DE PARTIES FACIALES
-
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser l'achat auprès de « *L'Arsenal* » de parties faciales, suivant recherche de prix, pour une somme de 11 244,56 \$, toutes taxes incluses.
- Que cette dépense, financée par le fonds d'administration, soit imputée au poste budgétaire 03.600.22.740.
- 2017-01-012 SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LE PASSAGE D'ÉCOLIERS FACE À L'ÉCOLE ST-PATRICK
-
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser l'achat auprès de « *Signalisation Kalitec inc.* » d'équipement pour le passage d'écoliers face à l'école St-Patrick, suivant recherche de prix, pour une somme de 8 795,59 \$, toutes taxes incluses.
- Que cette dépense, financée par le fonds de roulement, soit imputée au poste comptable 22.220.40.091 et remboursée en cinq (5) versements annuels égaux de 1 759,18 \$ à compter de l'exercice financier 2018.

VILLE DE PINCOURT

- 2017-01-013 SUJET : TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – DÉCEMBRE 2016
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit :
- Commission générale élargie
- 5 décembre 2016
- Rencontre de travail – Plan d'action en développement social
- 5 décembre 2016
- 2017-01-014 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 838-1 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 838 DE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES À CERTAINS FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX
- Madame la conseillère Diane Boyer annonce qu'un règlement modifiant le règlement 838 de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.
- 2017-01-015 SUJET : RAPPORT DU JOUR DE CONSULTATION – RÈGLEMENT NUMÉRO 867 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE CONDUITES D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUT SANITAIRE, D'AJOUT D'ÉGOUT PLUVIAL AINSI QUE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE CHAUSSÉE ET DE SES DÉPENDANCES SUR UNE PARTIE DU CHEMIN DUHAMEL ET UN EMPRUNT DE 12 281 000 \$ À CETTE FIN
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt par le directeur général adjoint et greffier de la Ville de Pincourt du rapport du jour de consultation concernant le Règlement numéro 867 – Règlement décrétant des travaux de remplacement de conduites d'eau potable et d'égout sanitaire, d'ajout d'égout pluvial ainsi que des travaux de réfection de chaussée et de ses dépendances sur une partie du chemin Duhamel et un emprunt de 12 281 000 \$ à cette fin.
- 2017-01-016 SUJET : AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 2014-02-051 – NOMINATION DES PERSONNES RESPONSABLES DÉSIGNÉES AU MANDAT (PEP) – PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'amender la résolution 2014-02-051 – Nomination des personnes responsables désignées au mandat (PEP) – Programme d'entretien préventif en changeant, sous « Service des travaux publics » :

VILLE DE PINCOURT

« Monsieur Jean-Marc Guy, directeur
Monsieur Serge Lebeau, chef de Division opérations »

Par :

« Monsieur Frédéric Morin, chef de division opérations »

2017-01-017 SUJET : AUTORISATION DE PAIEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN DES APPLICATIONS DU LOGICIEL DE PAIE POUR L'ANNÉE 2017 AUPRÈS DE « PG SOLUTIONS INC. »

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jim Miron
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le paiement du contrat d'entretien et de soutien des applications du logiciel de paie pour l'année 2017 auprès de « PG Solutions inc. » pour une somme de 8 059,75 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02.136.00.417.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

La période de questions a débuté à 19 h 20 et s'est terminée à 19 h 40.

2017-01-018 SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2017

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 40, de lever la Séance ordinaire du 10 janvier 2017.

SAM IERFINO
MAIRE SUPPLÉANT

ME ETIENNE BERGEVIN BYETTE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER